



## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 27 JANVIER 2021**

Sur **22 délégués** en exercice, les votes intervenus ont été décomptés sur :

<b>Point Numéro</b>	<b>Nombre de délégués présents</b>	<b>Nombre de procuration(s)</b>	<b>soit au total</b>
<b>2A</b>	<b>14</b>	/	<b>14</b>
<b>2B</b>	<b>14</b>	/	<b>14</b>
<b>2C</b>	<b>14</b>	/	<b>14</b>
<b>3</b>	<b>14</b>	/	<b>14</b>

Convocation légale adressée par envoi dématérialisé (et envoi postal en sus pour les élus en ayant fait la demande) le mardi 19 janvier 2021.

### **Etaient présents :**

BOHRER Alain, BROCARD Alain, CUNIN Thomas, DE MATTEÏS Jean-Michel, GUGNON Estelle, LOUX Dominique, MORIN Marie-Paule, OSWALD Catherine, RUFF Emmanuelle, SCHMITT Jean-Marc, SEYFRIED Marie-Thérèse, VERNIN Raphaëlle, WALTER Bernard, Thierry ZIEGLER.

### **Ont donné procuration :**

/

### **Etaient excusés :**

BOCKEL Louis, DUCHENE Rémi, GOEPFERT Alain, HAAGEN Benoît, Michel SORDI.

### **Désignation du secrétaire des séances**

Madame la Présidente propose de désigner Mme Muriel THUET, Directrice du SMTC, comme secrétaire de séance.

### **POINT N° 1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2020**

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre est adopté à l'unanimité.

---

### **POINT N° 2 - FINANCES**

#### **2A) Rapport d'orientations budgétaires**

**Madame Marie-Paule MORIN**, Présidente expose que conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'examen du budget doit être précédé d'un débat relatif aux orientations budgétaires, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Selon l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, il est obligatoire de présenter pour les exécutifs des communes de plus de 3.500 habitants, des départements, des régions et des EPCI de plus de 10.000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 3.500 habitants, un Rapport

d'Orientations Budgétaires (ROB) à l'assemblée dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget.

Madame la Présidente présente le ROB pour l'année 2021.

#### **DECISION**

Le Conseil syndical approuve à l'unanimité le rapport d'orientations budgétaires pour 2021.

---

#### **2B) Autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021**

**Madame Marie-Paule MORIN**, Présidente expose que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

#### **DECISION**

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- autorise la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget Primitif 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice 2020.
- 

#### **2C) Versement de la subvention relative à la mise en place de conteneurs enterrés au Quartier Bel Air de Cernay**

Par délibération du 20 mars 2019, le Conseil syndical avait approuvé la signature d'une convention de mise en place des conteneurs enterrés au Quartier Bel Air de Cernay, en partenariat avec la Ville de Cernay et Domial, précisant le versement d'une subvention dont le montant définitif est de 56 105,34 €.

#### **DECISION**

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise la Présidente à procéder au versement de la subvention de 56 105,34 € correspondant à la part du SMTC pour la mise en place des conteneurs enterrés au quartier Bel Air de Cernay.
- 

#### **POINT N° 3 – PARTENARIAT AVEC LE PAYS THUR DOLLER DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

Le Pays Thur Doller a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) portant sur l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Il souhaite lancer une étude approfondie sur le gaspillage alimentaire avec les partenaires territoriaux concernés pour un montant total de 6 000 €.

La clé de répartition du montant étant la population, cela représente pour le SMTC une participation financière de 1 247 €.

## DECISION

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- autorise la Présidente à signer une convention de partenariat avec le PETR du Pays Thur Doller pour l'étude sur le gaspillage alimentaire et tout document y afférent ;
- prend acte que la participation financière du SMTC sera d'un montant maximum de 1 247 €.

## POINT N° 4 - DIVERS

### **4A) Communication sur les décisions prises par délégation du Conseil syndical**

**Madame Marie-Paule MORIN**, Présidente rend compte des décisions prises par délégations accordées par le Conseil syndical du 09 septembre 2020 et depuis la dernière séance du 9 décembre 2020.

Décision de la Présidente		
N°	Date	Objet
P07/20	16 décembre 2020	Attribution du marché de nettoyage quotidien des locaux du SMTC à la société AB MULTI de Thann pour un montant annuel de 4 968,00 € HT.

### **4B) Calendrier des réunions 2021-2022**

Dates	Heure	Objet de la réunion	Lieu
Mercredi <b>27 janvier 2021</b>	18h00	<b>Conseil syndical (ROB 2021)</b>	<b>Pôle ENR</b>
Mercredi <b>17 février 2021</b>	18h00	Bureau	Embarcadère
Mercredi <b>10 mars 2021</b>	18h00	<b>Conseil syndical (BP 2021)</b>	<b>Pôle ENR</b>
Mercredi <b>12 mai 2021</b>	18h00	Bureau	Embarcadère
Mercredi <b>26 mai 2021</b>	18h00	<b>Conseil syndical</b>	<b>Pôle ENR</b>
Mercredi <b>15 septembre 2021</b>	18h00	Bureau	Embarcadère
Mercredi <b>29 septembre 2021</b>	18h00	<b>Conseil syndical</b>	<b>Pôle ENR</b>
Mercredi <b>10 novembre 2021</b>	18h00	Bureau	Embarcadère
Mercredi <b>24 novembre 2021</b>	18h00	<b>Conseil syndical</b>	<b>Pôle ENR</b>
Mercredi <b>12 janvier 2022</b>	18h00	Bureau	à définir
Mercredi <b>26 janvier 2022</b>	18h00	<b>Conseil syndical (ROB 2022)</b>	à définir
Mercredi <b>23 février 2022</b>	18h00	Bureau	à définir
Mercredi <b>9 mars 2022</b>	18h00	<b>Conseil syndical (BP 2022)</b>	à définir

► **Embarcadère** : 5, rue Gutenberg à VIEUX-THANN

► **Pôle ENR** : 50, rue Pierre et Marie Curie à CERNAY

#### **4C) Autres points divers**

- Distribution des gobelets lavables du SMTC
- Sacs compostables

Aspach-Michelbach, le 2 février 2021

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Muriel THUËT  
Directrice